



Revue internationale d'éducation de Sèvres

20 | décembre 1998
La formation des enseignants I

Éducation et problèmes de société

Des réformes au Japon

Education and problems of society. Reforms in Japan

Daisuke Sonoyama



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2845>

DOI : 10.4000/ries.2845

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1998

Pagination : 129-134

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Daisuke Sonoyama, « Éducation et problèmes de société », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 20 | décembre 1998, mis en ligne le 17 avril 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2845> ; DOI : 10.4000/ries.2845

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Éducation et problèmes de société

Des réformes au Japon

Education and problems of society. Reforms in Japan

Daisuke Sonoyama

- 1 Avant d'aborder le problème de la formation des enseignants, il paraît nécessaire de présenter quelques données quantitatives et qualitatives concernant le système d'enseignement japonais.

Dénatalité, absentéisme, violence

- 2 L'enseignement est obligatoire pour les élèves de six à quinze ans, (six années en école primaire et trois années en collège). Le Japon, comme la plupart des pays, connaît des problèmes démographiques.
- 3 Sur une population de 120 millions d'habitants, on ne compte que 11 % d'enfants à l'âge de la scolarité obligatoire. Le taux de natalité est de 1,2 depuis un certain temps et aucune augmentation n'est prévue dans les années à venir. Par ailleurs, le pourcentage des personnes âgées de plus de 65 ans était de 14 % en 1994 (14,7 % pour la France), mais en 2025, il atteindra 25,8 %. Ces chiffres sont confirmés dans le tableau 1.

Tableau 1. Nombre d'élèves, d'enseignants, d'établissements à plein temps au Japon en 1987 et en 1996

Nombre	1987	1996	1987	1997	1987	1997
d'élèves	10 226 323	8 105 629	6 081 330	4 527 400	5 368 583	4 547 497
d'enseignants	448 977	425 714 (62)*	292 057	270 972 (40)*	274 913	278 879 (24)*
d'établissements	24 933	24 482	11 230	11 269	5 508	5 496
moyenne d'élèves par classe		28		33		-----

Pourcentage des enseignants féminins *.

Source : Monbusho (1996).

- 4 Le tableau montre bien la diminution du nombre des élèves qui date du début des années quatre-vingt : en 1996, on compte 265 000 écoliers de moins que l'année dernière. Il faut remarquer que le nombre des femmes parmi les enseignants est en progression de 5 % environ à tous les niveaux, même si elles sont moins présentes qu'en Europe.
- 5 Le taux de scolarité est de 96 % (1996) au niveau du second cycle général et professionnel du secondaire. Le problème de l'absentéisme des lycéens (*Tokokyohi*), qui n'est pas comptabilisé ici, semble, depuis quelque temps, relativement moins important surtout dans les grandes villes. Avec la violence des collégiens (les accidents de coups de couteau ces derniers mois dans les collèges ont provoqué un grand débat sur la pédagogie dans la société japonaise), c'est sans doute l'un des plus importants sujets de discussion depuis la Seconde Guerre mondiale au Japon tant chez les enseignants que chez les didacticiens.
- 6 L'âge des enseignants (sans compter les chefs d'établissement), tous niveaux confondus, montre bien le problème de relève en terme de répartition des âges. Cette répartition est équilibrée à partir de 30 ans (40 % des enseignants ont entre 30 et 45 ans et 46 % ont entre 45 et 60 ans). Mais la diminution du recrutement des enseignants se fait sentir à partir du groupe des moins de 30 ans (12 %) et la part des moins de 25 ans diminue encore (2,7 %). Si l'on prend en compte les chefs d'établissements, la moyenne d'âge du corps enseignant est en hausse.
- 7 Enfin, le tableau 2 nous montre le salaire mensuel des enseignants.

Tableau 2. Salaire moyen de départ des enseignants d'établissements nationaux selon les niveaux d'enseignement et les titres universitaires (1987/Yens)

Niveau de formation (Études achevées)	primaire	secondaire
	salaire mensuel	
Universités en 2 ans	168 600	171 200
Licence en 2 ans	195 000	198 000
Maîtrise en 2 ans	228 300	231 000
Doctorat en 2 ans	272 000	276 900
moyenne à 40 ans (95)	342 400	361 800*

* secondaire supérieur.

Source : Ishizaka (1988) et Kyouikudetarando (1997).

La formation entre centralisation et ouverture

- 8 Les réformes de la formation des maîtres après la Seconde Guerre mondiale peuvent être résumées l'une par « l'ouverture » et l'autre par la formation par les universités. « L'ouverture » signifie en premier lieu, le refus du pouvoir absolu sur la formation des maîtres (institution spécialisée dans la formation) et l'ouverture de la formation à toutes les universités. Le principe de la deuxième signification serait d'inciter les étudiants à devenir maîtres dans la mesure où ils ont des potentiels de performances diversifiés¹. Mais nous devons souligner que la formation a été plus marquée par la professionnalisation, dans le cadre de l'unification de l'État japonais. La formation des maîtres peut être caractérisée par la tension entre deux concepts contradictoires : le maintien et l'amélioration de la profession des maîtres pouvant s'effectuer soit dans le cadre d'une fonction publique fortement contrôlée et centralisée, soit par l'ouverture de ce contrôle en accroissant l'autonomie de chaque université.
- 9 Depuis les années soixante-dix, la mise en pratique de la réforme du système des formations a provoqué la naissance en chaîne des universités Hyogo/Jyoetsu kyouikudaigaku, ou encore celle de Naruto kyouikudaigaku, celle des institutions post-universitaires (*graduate school*) dans toutes les universités et facultés de formation des maîtres jusqu'en 1994, et enfin la loi de 1988 revalorisant et diversifiant les diplômes des maîtres. Cette nouvelle loi ordonne aux enseignants de relier leur professionnalité en matière de pratique pédagogique à la théorie en mettant davantage l'accent sur la formation théorique. Tout cela est lié à l'évolution de la société japonaise des années soixante-dix : au niveau de la technologie scientifique, à la forte croissance économique, à l'urbanisation et à la vie de plus en plus modernisée ou occidentalisée des familles japonaises. Cette évolution rapide a suscité aussi un changement dans le rôle des écoles, ce qui exige qu'on modifie aussi le rôle des enseignants. La question principale porte sur la qualité des enseignants. En outre, de nouvelles difficultés sont apparues révélées par les mots-clés de l'époque comme *Ijime* (brimade), *Konaibouryoku* (violence à l'école), *Tokokyohi* (absentéisme) ou encore *Taibatsu* (châtiments corporels). Ces phénomènes ne sont toujours pas résolus après deux décennies et ils ont même empiré car, après la succession des suicides de collégiens en 1994, on évoque des coups de couteaux dans les collèges depuis l'hiver dernier. Après ces incidents, nous pouvons dire qu'à tous les niveaux, ministère, enseignants, parents, communautés et associations, on n'a pas trouvé de solution pour lutter contre ces problèmes que la société rencontre depuis longtemps.

La structure du système de formation des maîtres

- 10 Pour devenir enseignant au Japon, il existe trois solutions après avoir terminé son enseignement secondaire - la voie la plus traditionnelle que sont les institutions publiques de formation des maîtres - la voie actuellement en expansion d'une carrière académique ordinaire, qui aboutira à une professionnalisation d'une discipline, rattachée à une faculté - la dernière solution minoritaire consiste à suivre une formation à distance.
- 11 À signaler que souvent les étudiants suivent aussi des cours dans une école privée pendant leur dernière année avant le concours national des maîtres, pour avoir une

meilleure préparation. La double inscription dans des établissements d'enseignement supérieur est de plus en plus fréquente.

- 12 Actuellement, les enseignants du niveau primaire sont formés par les institutions non-universitaires (école normale supérieure et facultés de sciences de l'éducation) pour les trois quarts d'entre eux. Les enseignants du collège sont répartis dans des institutions universitaires et non-universitaires ; et au niveau du lycée, la formation en université domine à 70 %.

La réforme de 1997 et sa problématique

- 13 Comme dans la plupart des pays développés, au Japon, les enseignants doivent se préparer à faire face aux nouvelles technologies et à l'impact des informations médiatiques, à la valeur morale et à la citoyenneté, à la globalisation économique, sociale et culturelle de plus en plus rapide et pesante. Dans cette réforme, le grand principe est de faire face à la nouvelle demande des élèves, liée au mode de vie plus sophistiqué, aux nouveaux médias, au poids de plus en plus lourd de la morale et de la discipline dans une vie où prédomine pour les jeunes l'objectif de consommation. On peut ajouter à cela que le nombre d'enfants par couple a diminué depuis une bonne décennie. Ainsi, dans les grandes villes, on risque de voir de plus en plus d'enfants gâtés, des parents (et des grands-parents) prêts à tout faire pour leur seul fils ou leur seule fille, et ce sont ces enfants que nous rencontrons au collège actuellement. Même si c'est à vérifier, il faut savoir que ces adultes, en pleine activité économique ou ces jeunes qui enseignent, appartiennent aussi à cette génération qu'on appelle gâtée, qu'ils sont nés de parents qui ont connu la guerre mondiale, mais qui n'ont certainement pas suffisamment transmis à leur enfant. C'est également une génération qui n'a pas toujours de bons souvenirs de ses expériences, du mouvement de 1968 ou du mouvement féministe des années soixante-dix : en témoigne la réaction de la société japonaise. En somme, une génération qui n'a pas gagné en termes d'idéologie sociale ou politique, ou qui s'est fait battre dans ce domaine.
- 14 En résumé, la nouvelle réforme de formation des maîtres pose le problème de la diversification des rôles des enseignants et cherche à faire des enseignants polyvalents, à créer un réseau pour améliorer la formation et la professionnalisation par la valorisation des diplômés de la maîtrise et du doctorat.
- 15 La spécificité de la réforme de 1997 est aussi caractérisée par l'assouplissement du programme de la formation. Cela signifie une diminution de 50 % des cours concernant le domaine disciplinaire et une augmentation des cours consacrés à la didactique générale, notamment au conseil pédagogique (*counsellor*). On trouve ainsi des cours obligatoires tels que la communication en langue vivante et les nouvelles technologies.
- 16 L'autre spécificité de la réforme consiste dans la valorisation des performances et des goûts personnels, valorisation qui contribue à diversifier les personnalités des enseignants et qui, jusqu'à aujourd'hui, ne figurait pas dans les critères de recrutement. Jusqu'alors, les enseignants étaient considérés essentiellement comme des didacticiens. Depuis, ils sont définis comme des êtres doués de la nécessaire compréhension du monde, de la nation, de l'humain, bref comme possédant une vision plus ouverte à d'autres mondes que l'école. En plus de la compétence de base indispensable, on attend des enseignants une capacité à apporter son soutien aux élèves en liaison avec le monde extérieur à l'école.

Trois questions en guise de conclusion

- 17 La première question porte sur la diversification des performances des enseignants par l'assouplissement du programme de formation. Il faudra trouver une solution pendant la formation initiale et continue. On pourrait envisager des va-et-vient entre l'école de formation des maîtres et des universités ordinaires. En effet, on ne peut prétendre rendre un enseignant performant – y compris dans son ouverture personnelle – uniquement par le biais d'un cursus de formation, trop limité en lui-même.
 - 18 La deuxième question porte sur l'augmentation des unités de valeurs concernant les théories générales de la didactique. Elle rend difficile l'ouverture de la formation des enseignants à des universités privées. Une nouvelle fois, ceci entre en contradiction avec la diversification des institutions de formation et, au contraire, cela risque de créer un contrôle de monopole sur l'école de formation des maîtres.
 - 19 La troisième question concerne les stages des futurs enseignants du collège. La réforme de 1997 exige qu'ils soient prolongés de deux semaines, passant ainsi à quatre semaines. Ceux-ci se déroulant au mois de juin, période de recrutement dans les entreprises privées, cette prolongation va gêner les établissements dans l'organisation de leur travail académique. On risque ainsi de voir diminuer le nombre de candidats au concours.
-

BIBLIOGRAPHIE

Ishizaka KAZUO, *L'éducation scolaire au Japon*, International Society for Educational Information, Inc. (n.d).

Le Japon d'aujourd'hui, International Society for Educational Information, Inc. 1989.

Annie VERCOUTTER, *À l'école au Japon*, Presses Universitaires de France, 1997.

NOTES

1. 100 yens = 4, 837 francs (au cours du 18 décembre 1998) soit environ 0, 732 euros.
-

RÉSUMÉS

Le Japon se trouve confronté aux évolutions économiques, sociales et culturelles que connaissent toutes les sociétés développées. La réforme de la formation des enseignants de 1997 tente

d'intégrer ces nouvelles données par un assouplissement des cursus disciplinaires, un renforcement de la didactique, une meilleure prise en compte de la personnalité de l'enseignant, pour répondre aux attentes du public scolaire et de la société en général.

Japan is confronted with the economic, social and cultural changes of all developed countries. The 1997 reform of teacher training attempts to take into account these new factors by easing university subject courses, reinforcing didactics and taking better account of the personality of the teacher, so as to respond to the wishes of school-goers and society in general.

INDEX

Index géographique : Japon

Mots-clés : enseignant, formation des enseignants, réforme de l'enseignement

AUTEUR

DAISUKE SONOYAMA

Professeur, Université Kyushu, Japon